

Rapport moral du président

Monsieur le Maire, monsieur le Conseiller Général, monsieur le Président d'Aquaval, monsieur le Président Comité Centre FFESSM, monsieur le Président CODEP 28, monsieur le directeur d'Aquaval, chers amis, mesdames, messieurs, bonjour à tous.

Pour sa troisième saison, Perche Plongée affiche une nouvelle fois une progression sensible de ses effectifs : nous avons commencé à 63 licenciés, puis 71, et aujourd'hui 80 .

Ceci est la preuve que notre association correspond à une demande et des attentes sur Nogent, et bien au-delà, puisque plusieurs adhérents n'hésitent pas à faire des kilomètres pour nous rejoindre depuis, la Sarthe, l'Orne, ou des environs de Chartres. Je ne peux qu'être satisfait de cette évolution, d'autant que le nombre de membres actifs est, lui aussi, croissant : je n'en veux pour preuve que la volonté de notre ami Titi, déjà très dynamique, qui vient confirmer sa volonté de progresser dans les niveaux d'encadrement et qui a passé brillamment son N4.

Je souhaite, bien sûr, remercier tous les moniteurs qui donnent sans compter, aussi bien à la piscine que lors des sorties, et les membres du Comité Directeur qui assurent toutes les fonctions administratives... et elles sont nombreuses, croyez-moi ! Mais n'oublions pas les tâches ingrates qui passent souvent inaperçues : le gonflage, les T.I.V., les « festivités », et tous les petits « à côté » comme le transport des bouteilles à « rééprouver », les bricoles sur le matériel ou dans le local, l'aide pour les événements particuliers comme le championnat d'orientation à Brou... J'en oublie, sans doute, mais vous voudrez bien me pardonner tant les activités sont variées. Le nombre de ces « bénévoles » est le signe évident de la bonne santé du club, et on ne peut que s'en féliciter.

Mais tout cela ne serait pas possible sans le soutien indéfectible de partenaires, les « sponsors », élément essentiel du « nerf de la guerre » : LECLERC ; ERA ; CAFE SAINT POL ; EURL LECHABLE ; OPTIC 2000 ; ETABLISSEMENTS MICHEL.

N'oublions pas les subventions, de la municipalité de Nogent-le-Rotrou, du Conseil Général, et de la DDJS.

Les subventions représentent 5,60 % de notre budget (sans parler de la mise à disposition de la piscine) ; nous avons donc un auto financement de 94,40 % dans lequel les sponsors participent à hauteur de 12 %.

Pour conclure, je voudrais parler des projets pour la prochaine saison. Nous reconduirons, bien sûr les formations, avec sans doute, cette année, un effort particulier pour les « initiateurs ». Ce premier niveau d'encadrement est indispensable pour un club, et nous devons penser à l'avenir en formant de nouveaux cadres.

La sortie de Niolon est déjà programmée, et de nombreuses places réservées : comme d'habitude, on s'attachera plus particulièrement à la finalisation de la pratique du « niveau 2 », en fonction de l'encadrement, évidemment.

Une sortie en Egypte est désormais inévitable, tant le rapport qualité/prix est intéressant. Le choix du lieu n'est pas encore déterminé, mais nul doute que Didier POURSAIN saura nous trouver une destination qui conviendra à tous.

Malgré les déboires météo de cette année, on insistera pour retourner en Bretagne. Peut-être pour une destination plus proche.

Enfin, parmi les nouveautés, une formation au Certificat Radiotéléphoniste Restreint sera programmée en début de saison, pour venir compléter le permis mer.

Mon souhait principal est que perdure l'état d'esprit d'amitié et de solidarité qui règne aujourd'hui à Perche Plongée autour de notre passion commune, la plongée, pour que notre club poursuive avec dynamisme toutes ses activités.

Bernard MENAUT